

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE  
MRC DE MÉKINAC**

**SÉANCE ORDINAIRE  
2 AOÛT 2010 À 20H00  
ORDRE DU JOUR**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 5 juillet 2010
- 3 - Approbation des comptes
- 4 - Lecture et dépôt de la correspondance aux archives
- 5 - Inscription du directeur général au colloque de la zone Mauricie de l'A.D.M.Q.
- 6 - Appui au Syndicat des travailleurs(euses) des postes Canada ayant trait au protocole du service postal canadien et les compressions d'emplois et de services
- 7 - Appui au Syndicat des travailleurs(euses) des postes Canada relativement à la déclaration postale
- 8 - Formation de Dave Denis au programme d'officier non urbain
- 9 - AVIS DE MOTION (Amendement au Règlement 2010-265, article 3, sous article 3.4, concernant la période pour se conformer à l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le réseau d'égout municipal et l'interdiction d'être branché à la fois sur un réseau privé d'eau et celui de l'aqueduc municipal )
- 10- Remboursement ou crédit de taxes suite à l'émission de certificats de l'évaluateur
- 11- Nomination de trois pompiers volontaires au sein du Service incendie de St-Adelphé (Mathieu Bilodeau, Sébastien Vincent et Daniel Thériault)
- 12- Inscription de messieurs Mathieu Bilodeau, Sébastien Vincent et Daniel Thériault pompiers volontaires, à la formation pompier 1 section 1 de l'École nationale de pompiers du Québec
- 13- VARIA :  
*Discussion : Ensemencement de poissons dans la Batiscan*
- 14- Période de questions
- 15- Levée de l'assemblée

Gisèle Thiffault, Secrétaire-trésorière-adjointe

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA  
PAROISSE DE SAINT-ADELPHE**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphé, tenue le deuxième jour d'août de l'an 2010, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents, messieurs les conseillers Claude Thiffault, Réal Côté, Michel Denis, Roger Drouin et Louis-Marc Trudel, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

Absence motivée de madame la conseillère Anne-Marie Denis.  
Quatre contribuables assistent à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20h00.

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel  
Appuyé par monsieur le conseiller Réal Côté  
Et résolu :

Que le Conseil municipal de Saint-Adelphé accepte l'ordre du jour tel que présenté par  
Monsieur le Maire. **Adopté**

**Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 5 juillet 2010**

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis  
Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 juillet 2010, soit adopté tel que  
rédigé par le directeur général et secrétaire-trésorier. **Adopté**

**Approbation des comptes**

8132 Lettrages Plamondon	188,34
8133 Alain Lafontaine	71,50
8134 Jérémie Labranche	71,50
8135 SSQ Investissement, retraite	2 362,24
8136 Cédrick Bélair	38,00
8137 Pierre Buisson	160,20
8138 Financière Banque nationale	7 231,70
8139 St-Adelforce	4 500,00
8140 Boutique Fleur de mai	62,08
8141 Pierre Buisson	160,20
8142 Cédrick Bélair	38,00
8143 Pierre Buisson	160,20
8144 Cédrick Bélair	38,00
8145 Pierre Buisson	160,20
8146 Cédrick Bélair	38,00
8147 Pierre Buisson	160,20
8148 Cédrick Bélair	38,00
8149 Hydro-Québec	52,68
8150 Thérèse Lafontaine-Cossette	64,88
8151 Telus	831,90
8152 Thérèse Baillargeon	121,25
8153 Lyne Deshaies	166,66
8154 Rogers	64,58
8155 Hydro-Québec	304,69
8156 Conrad Boissonneault	69,90
8157 Pauline Charest & Als	22,78
8158 Pauline Charest & Als	18,37
8159 Batterie Mauricie	82,35
8160 Chantale Bertrand	40,00
8161 Biolab	163,05
8162 Boivin & Gauvin	457,14
8163 Daniel Bordeleau	35,25
8164 Bulbi-Serres	1 327,41
8165 Steve Bureau	35,25
8166 Citi Commerce Solutions	564,33
8167 Buromobil St-Maurice	282,19
8168 Canadien National	727,80
8169 Francis Carpentier	35,25
8170 Service Cité propre	6 771,68
8171 Groupe CLR	323,61
8172 – 8173 COOP PLUS	3 226,28
8174 Croix Bleue	1 179,50
8175 D.H. Électronique	28,21
8176 Steve Delisle	55,25
8177 Dave Denis	35,25
8178 Distribution Robert	35,27
8179 Guy Douville	71,50
8180 Daniel Durocher	235,35
8181 Everest	16,50
8182 Fédération québécoise des municipalités	19,67
8183 Stéphane Fugère	35,25
8184 Yvan Gagnon	834,98
8185 Sylvain Gagnon	111,50
8186 Garage Jean-Yves Déry	125,00
8187 Hebdo Mékinac/Des Chenaux	338,63
8188 Location Réjean Perron	84,66
8189 Marcel Guimond & Fils	852,78
8190 MODOC	173,47
8191 MRC de Mékinac	3 438,47
8192 Pharmacie Guy Savard	31,58
8193 ProContact informatique	128,68
8194 Protection Incendie CFS	101,87
8195 Régie incendie Centre Mékinac	40,90
8196 Jonathan Roberge	35,25

8197 Marie-Noëlle Roberge	35,25
8198 Jean-Guy Rodrigue	187,75
8199 Les Serres du Domaine des Pointes	3 736,46
8200 Gisèle Thiffault	134,10
8201 Stéphane Vallée	34,50
8202 Wolseley Canada	251,87
8203 Telus	50,97
8204 Cédric Bélair	38,00
8205 Pierre Buisson	160,20
8206 Soc. canadienne des Postes	257,36
8207 Tony Trépanier	202,86
8208 Rogers	37,70
8209 Hydro-Québec	2 714,14
8210 Jean-Guy Rodrigue	1 000,00
8211 OZE Publicité	1 140,04
8212 Telus	71,56
8213 Hydro-Québec	298,36
8214 G.A. Automobile	220,11
8215 ADMQ Mauricie	95,00
8216 Yvan Gagnon	1 019,26
8217 Telus	830,25
8218 Cédric Bélair	38,00
8219 Pierre Buisson	160,20
8220 Hydro-Québec	1 284,67
8221 Soc. canadienne des Postes	67,05

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Et résolu :

Que le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Daniel Bacon soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Gisèle Thiffault, secrétaire-trésorière-adjointe, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes de juillet 2010 ci-dessus approuvés.

**Adopté**

### **Lecture de la correspondance**

Jean-Guy Lavoie Maire N.D. Montauban : Remerciements pour l'invitation au 100<sup>e</sup> des Filles de Jésus et Félicitations pour les fêtes du 125<sup>e</sup>

Min. Finances: Refinancement d'un montant de 22 300 \$ échéant le 10 novembre 2010

Féd. Québ. municipalités: C.C. d'une lettre transmise à M. Jean Charest Premier ministre demandant une rencontre d'urgence portant sur le projet n°88 (Financement de la collecte sélective)

Syndicat travailleurs(euses) Poste Canada: Demande d'appui aux municipalités pour que Poste Canada revoit ses politiques et ses pratiques en améliorant le service postal et les emplois rattachés

Commission Santé, Sécurité travail: Trop perçu : remboursement de 218,29 \$ à la municipalité

Formation Conseil Mauricie: Demande à la municipalité si pour l'année 2010-2011 d'autres pompiers seraient intéressés à suivre la formation d'officier non urbain

MRC Mékinac: Appel de projets Programme ponts et ponceaux (CRÉ Mauricie)

MRC Mékinac: Tournée d'informations sur le thème « contrats municipaux », donné par la Fédération québécoise des municipalités

ADMQ: Assemblée générale de la zone Mauricie le 24 septembre 2010

Min. Aff. Mun.: Adoption par le gouvernement du Québec d'un Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles en vigueur le 22 juillet 2010

Francois Roberge: Récépissé des correctifs apportés au plan de développement collectif et Synthèse du Plan d'actions du CLD Mékinac pour chacun des plans de développement municipaux dans chacune des municipalités

Agence de financement 911: Chèque de 323,61 \$ pour le mois de mai 2010

MRC Mékinac B. Beaupré: Tests ULC pour les véhicules autopompe et citerne auront lieu les 26 et 27 août à Grandes Piles

MRC Mékinac (Évaluation): Certificats de l'évaluateur

Min. Aff. Municipales: Dépliant sur «Le Web municipal au Québec »

Min. Aff. Municipales: Reddition des comptes de novembre 2005 au 31 décembre 2009 a été approuvée par la Direction générale des infrastructures

Min. Aff. Municipales Laurent Lessard: Subvention de 25 000 \$ accordée à la municipalité pour le parc commémoratif (Fonds conjoncturel de développement)

C.P.T.A.Q.: Compte-rendu et orientation préliminaire favorable pour le dossier du Ministère des Transports (réfection de la Route 352)

Réseau Biblio Mauricie: Offre de publication des services et produits offerts par le réseau pour diffusion dans notre journal municipal

Union municipalités Québec: Les exploitants des lieux d'élimination devront déboursier des redevances supplémentaires de 9,50 \$ pour chaque tonne métrique de matières résiduelles, en sus des redevances actuelles de 10,73 \$, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2010

Unité rég. loisir, sport Mauricie: Deux athlètes de St-Adelphe (Sabryna Boisvert et Heidi Fugère) représenteront notre municipalité aux Jeux du Québec (du 29 juillet au 6 août à Gatineau)

Société d'Habitation Québec: C.C. d'une lettre transmise à Diane Francoeur directrice de l'OMH St-Adelphe, ayant trait au remboursement de la part municipale du coût des travaux RAM capitalisés pour l'année financière 2008

### **Dépôt de la correspondance aux archives**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par la secrétaire-trésorière-adjointe.

**Adopté**

### **Inscription du directeur général au colloque de la zone Mauricie de l'A.D.M.Q.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe autorise l'inscription du directeur général au colloque annuel de la zone Mauricie de l'Association des directeurs municipaux du Québec, qui se tiendra le 24 septembre 2010 à Saint-Tite.

Que les coûts d'inscription de 95 \$ et les frais déplacement seront défrayés par la municipalité.

**Adopté**

### **Appui au Syndicat des travailleurs(euses) des postes Canada ayant trait au protocole du service postal canadien et les compressions d'emplois et de services**

ATTENDU que Postes Canada compte éliminer des emplois dans des centaines de collectivités au pays en modernisant et en réexaminant son réseau d'exploitation et en privatisant ses centres d'appel et son centre de philatélie;

ATTENDU que Postes Canada supprime aussi des services en réduisant la livraison aux boîtes aux lettres rurales, en fermant des bureaux de poste, en diminuant le nombre de boîtes aux lettres publiques et en prenant d'autres mesures;

ATTENDU que ces compressions sont révélatrices d'une société d'état qui accorde beaucoup plus d'importance aux objectifs commerciaux qu'à ceux d'intérêt public;

ATTENDU que le *Protocole du service postal canadien* ne protège pas adéquatement les intérêts de la population ni le caractère public du service postal, surtout lorsque Postes Canada envisage d'effectuer des compressions dans le service postal public ou de privatiser une partie de ses opérations (ex. bureaux de poste, centres d'appels, etc.);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe transmette une lettre à Monsieur Rob Merrifield, ministre responsable de Postes Canada, lui demandant d'exiger de Postes Canada qu'elle cesse de réduire le service postal public; et de consulter la population, les municipalités, les députés provinciaux et fédéraux, les syndicats des postes et les autres principaux intervenants en vue d'améliorer considérablement le *Protocole du service postal canadien*.

Que copies de la présente résolution soit également transmise à monsieur Denis Lemelin président du Syndicat des travailleurs(euses) des postes Canada, à madame Julie Boulet députée de Laviolette et à monsieur Jean-Yves Laforest, député de Saint-Maurice-Champlain pour appui.

**Adopté**

### **Appui au Syndicat des travailleurs(euses) des postes Canada relativement à la déclaration postale**

ATTENDU que Postes Canada investit 2,5 milliards de dollars dans la construction de nouveaux établissements et l'achat de nouveaux véhicules, de nouveau matériel et autres dans le but de moderniser le service postal public;

ATTENDU que Postes Canada s'attend à ce que la modernisation lui fasse économiser des millions de dollars par année, grâce en grande partie aux gains de productivité qui paveront la voie à l'élimination de milliers d'emplois dans les collectivités de l'ensemble du pays;

ATTENDU que Postes Canada coupe aussi dans les services en fermant des bureaux de postes, en éliminant la livraison à domicile dans les régions rurales, en diminuant le nombre de boîtes aux lettres publiques et en appliquant d'autres mesures;

ATTENDU que les gains découlant de la modernisation postale pourraient servir à maintenir et à améliorer les services postaux publics et les emplois qui y sont liés;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Réal Côté

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accepte de signer la déclaration postale qui demande à Postes Canada de partager les avantages de la modernisation avec la population, à qui appartient Postes Canada et de viser des objectifs plus socialement responsables dans le cadre de son projet de transformation postale.

Que la présente résolution et la déclaration postale soient transmises à monsieur Denis Lemelin, Président du Syndicat des travailleurs(euses) des postes Canada.

**Adopté**

### **Formation de M. Dave Denis au Programme officier non urbain**

CONSIDÉRANT le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal qui stipule qu'un officier pompier en exercice dans une municipalité de moins de 5 000 habitants doit être titulaire du certificat d'Officier non-urbain (ONU) de l'École nationale des pompiers du Québec;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie est mandatée par l'École nationale des pompiers du Québec comme gestionnaire de formation pour le territoire de Mékinac;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe autorise et défraie l'inscription d'un pompier à la formation «Programme officier non urbain » donnée par la Commission scolaire de l'Énergie.

Que le participant inscrit à cette formation est monsieur Dave Denis.

Que la formation se donnera au cours de la saison 2010 – 2011.

Que le Maire Monsieur Paul Labranche et le directeur général Monsieur Daniel Bacon, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de St-Adelphe l'offre de service préparée par Formation Conseil Mauricie.

**Adopté**

### **AVIS DE MOTION**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Michel Denis qu'à une séance subséquente il sera adopté un règlement ayant trait à un amendement au Règlement 2010-265, article 3, sous article 3.4, concernant la période pour se conformer à l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non retour) et ce, à l'égard de tout immeuble desservi par le réseau d'égout municipal et l'interdiction d'être branché à la fois sur un réseau privé d'eau et celui de l'aqueduc municipal.

### **Remboursement ou crédit de taxes suite à l'émission de certificats de l'évaluateur**

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que suite à l'émission de certificats de l'évaluateur daté du 19 juillet 2010, la Municipalité de Saint-Adelphe procède à un remboursement ou à un crédit de taxes pour un montant total de 114 \$.

**Adopté**

### **Nomination de trois pompiers volontaires au sein du Service incendie de St-Adelphe (Mathieu Bilodeau, Sébastien Vincent et Daniel Thériault)**

CONSIDÉRANT que Messieurs Mathieu Bilodeau, Sébastien Vincent et Daniel Thériault offrent leurs services pour agir à titre de pompiers volontaires sur le territoire de St-Adelphe, selon l'horaire de travail de chacun qui les rend disponibles;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe procède à la nomination sur une période probatoire de 6 mois, de Messieurs Mathieu Bilodeau, Sébastien Vincent et Daniel Thériault à titre de pompiers volontaires au sein du Service incendie de St-Adelphe.

Que la rémunération versée lors d'interventions, est celle qui est attribuée aux pompiers volontaires du Service incendie de St-Adelphe sans formation.

**Adopté**

**Inscription de messieurs Mathieu Bilodeau, Sébastien Vincent et Daniel Thériault pompiers volontaires, à la formation pompier 1 section 1 de l'École nationale de pompiers du Québec**

CONSIDÉRANT le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal en ce qui a trait à la formation des candidats;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie est mandatée par l'École nationale des pompiers du Québec comme gestionnaire de formation pour le territoire de Mékinac;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Appuyé par monsieur le conseiller Réal Côté

Et résolu :

Que conditionnel à leur période de probation réussie, le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe autorise et défraie l'inscription de trois (3) pompiers à la formation «Section 1 Pompier 1» donnée par la Commission scolaire de l'Énergie.

Que les participants inscrits à cette formation sont Messieurs Mathieu Bilodeau, Sébastien Vincent et Daniel Thériault.

Que la formation se donnera au cours de la saison 2010 – 2011.

Que le Maire Monsieur Paul Labranche et le directeur général Monsieur Daniel Bacon, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de St-Adelphe l'offre de service préparée par Formation Conseil Mauricie.

**Adopté**

**Levée de l'assemblée à 21 h 50**

Il est proposé par M. le conseiller Roger Drouin que la séance soit levée.

\_\_\_\_\_  
Paul Labranche, maire

\_\_\_\_\_  
Gisèle Thiffault, Sec.-trésorière-adj.

\*\*\*\*\*